

**Dossier de candidature
Conseil Scientifique**

A retourner avant le 10/01/2022 à MINUIT

NOM :

PRENOM :

se présente dans le collège suivant (Barrer la mention inutile)

Collège « Chercheurs cliniciens »

Collège « Chercheurs non cliniciens »

Sont considérés comme « chercheurs cliniciens » les chercheurs qui consacrent au moins 50% de leur temps à des activités cliniques auprès des patients.

Titre :

Adresse professionnelle :

Tel :

e-mail :

Compétences (7 mots clés) :

CV Court

Références bibliographiques (5 publications des 4 dernières années) :

Lettre d'intention (une demi-page maximum).